



C.A.D
LES INSTITUTIONS FRANCAISES





- LES EMBLEMES DE LA FRANCE
 - LA V REPUBLIQUE
- LES DIFFERENTS PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE
 - LE POUVOIR EXECUTIF
 - LE POUVOIR LEGISLATIF
 - LE POUVOIR JUDICIAIRE



LES EMBLEMES DE LA FRANCE



Le drapeau



Le coq



La devise

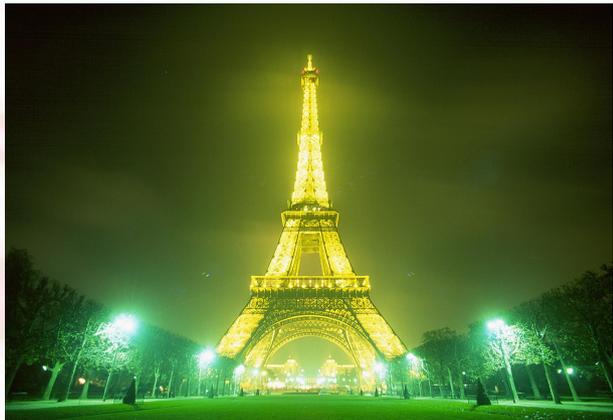
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Marianne



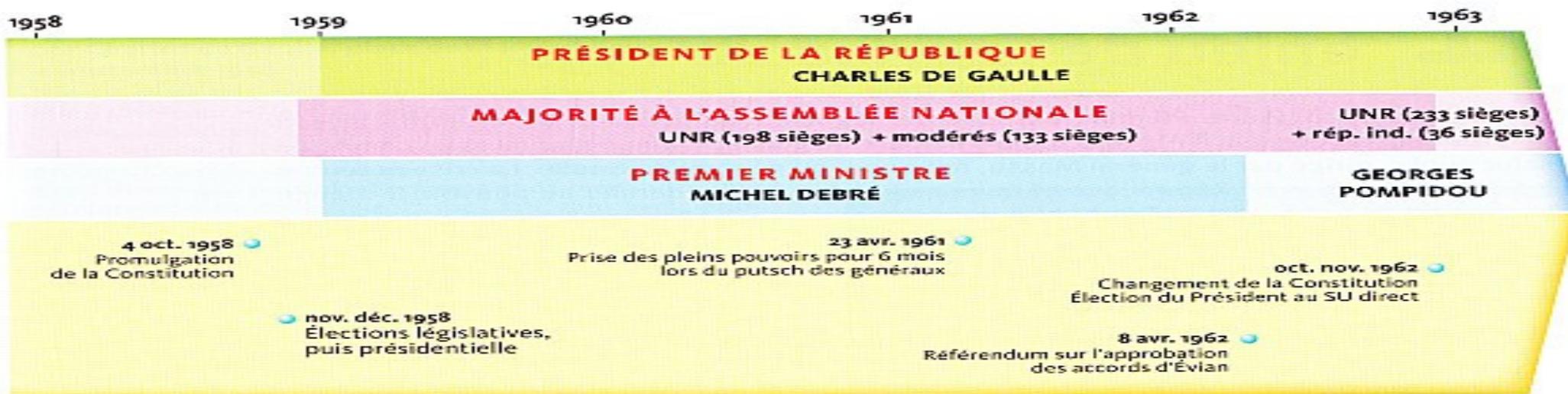
LES EMBLEMES DE LA FRANCE





V République

La Cinquième République, ou Ve République, est l'actuel régime républicain en vigueur en France. Elle est régie par la Constitution de 1958, approuvée par voie référendaire. Elle succède, depuis le 4 octobre 1958, à la Quatrième République, instaurée en 1946. Son instigateur est Charles de Gaulle et il en deviendra le premier président. Sur le plan de la durée, la Cinquième République qui fête ses 54 ans en 2012, est le régime républicain français le plus stable après la Troisième République (1870-1940). Qualifié de régime semi-présidentiel en vertu des pouvoirs accordés au président de la République qui tient sa légitimité du suffrage universel direct, instauré par référendum en 1962, il a notamment fonctionné durant trois périodes de cohabitation depuis 1986.





Les Présidents de la V République



Général Charles
De Gaulle
De 1959 à 1969.



Georges Pompidou
De 1969 à 1974.

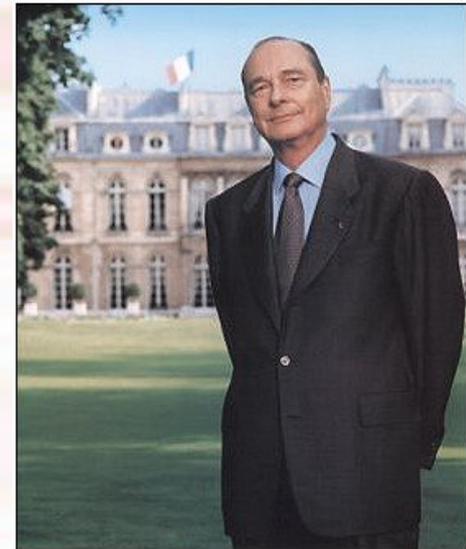
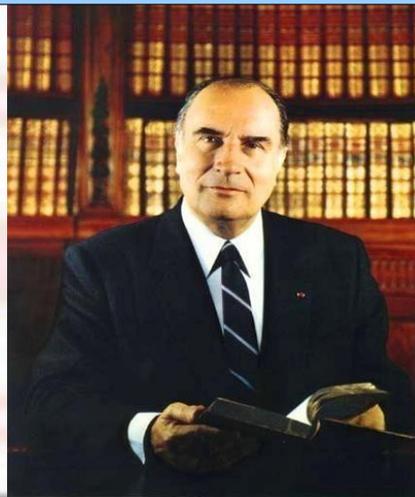


Les Présidents de la V République



Valéry Giscard d'Estaing
De 1974 à 1981.

François Mitterrand
De 1981 à 1995.



Jacques Chirac
De 1995 à 2007.



Les Présidents de la V République



Nicolas Sarkozy
De 2007 à 2012.



Emmanuel Macron
De 2017 à aujourd'hui

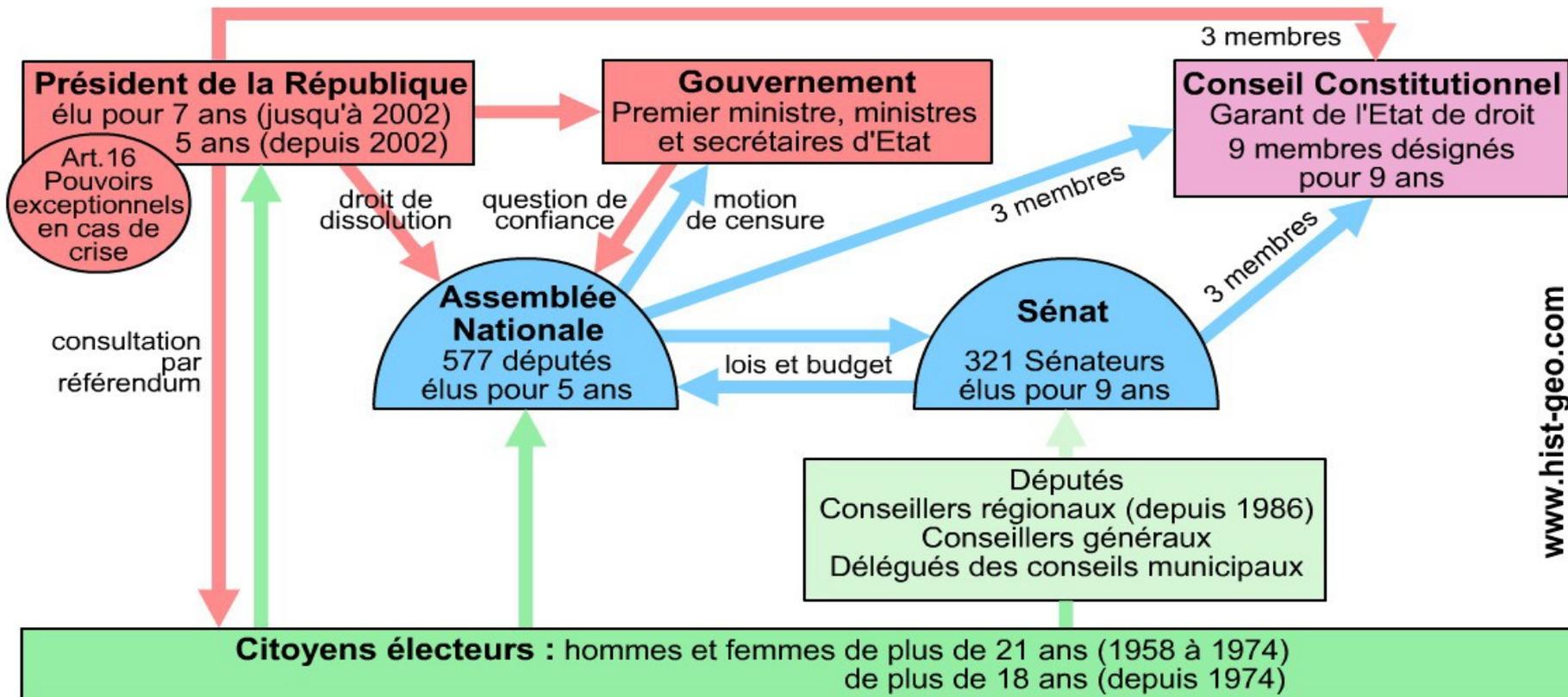
François Hollande
De 2012 à 2017





Le pouvoir Exécutif

Schéma de la Constitution de la V^{ème} République



www.hist-geo.com

Séparation des pouvoirs

- Pouvoir exécutif
- Pouvoir législatif
- Pouvoir de contrôle

Souveraineté du peuple

- Citoyens électeurs
- ➔ Suffrage universel direct
- ➔ Suffrage universel indirect

Fonctionnement de la République

- ➔ Prérogatives du pouvoir exécutif
- ➔ Prérogatives du pouvoir législatif



Le pouvoir Exécutif

Les pouvoirs du président



Pouvoirs généraux

- Veille au respect de la Constitution et au fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Peut saisir le Conseil constitutionnel
- Peut soumettre à référendum certains projets de loi
- Chef des armées

Sur le gouvernement

- Nomme le Premier ministre et met fin à ses fonctions en cas de démission du gouvernement
- Nomme les hauts fonctionnaires
- Préside le Conseil des ministres



Sur le pouvoir judiciaire

- Garant de l'indépendance de la Justice.
Droit de grâce sur les détenus

Sur le Parlement

- Promulgue les lois votées par le Parlement
- Peut dissoudre l'Assemblée nationale

Pouvoirs exceptionnels

- Peut décider d'exercer seul tous les pouvoirs en cas de menace sur l'indépendance nationale ou les institutions



Le pouvoir Exécutif

Les pouvoirs du gouvernement

« Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation » : ainsi s'exprime l'article 20, alinéa 1 de la Constitution française. Il est difficile d'imaginer phrase plus courte pour résumer, définir et encadrer les missions d'un gouvernement. De manière plus explicite, l'article 97 de la Constitution espagnole énonce : « Le gouvernement dirige la politique intérieure et extérieure, l'administration civile et militaire et la défense de l'État. Il exerce la fonction exécutive et le pouvoir réglementaire conformément à la Constitution et aux lois. » Qu'une phrase de ce type existe ou n'existe pas dans les Constitutions importe assez peu. La réalité demeure toujours la même : le gouvernement constitue le pivot des impulsions politiques d'un pays.



Le pouvoir Exécutif

La fonction de Premier ministre

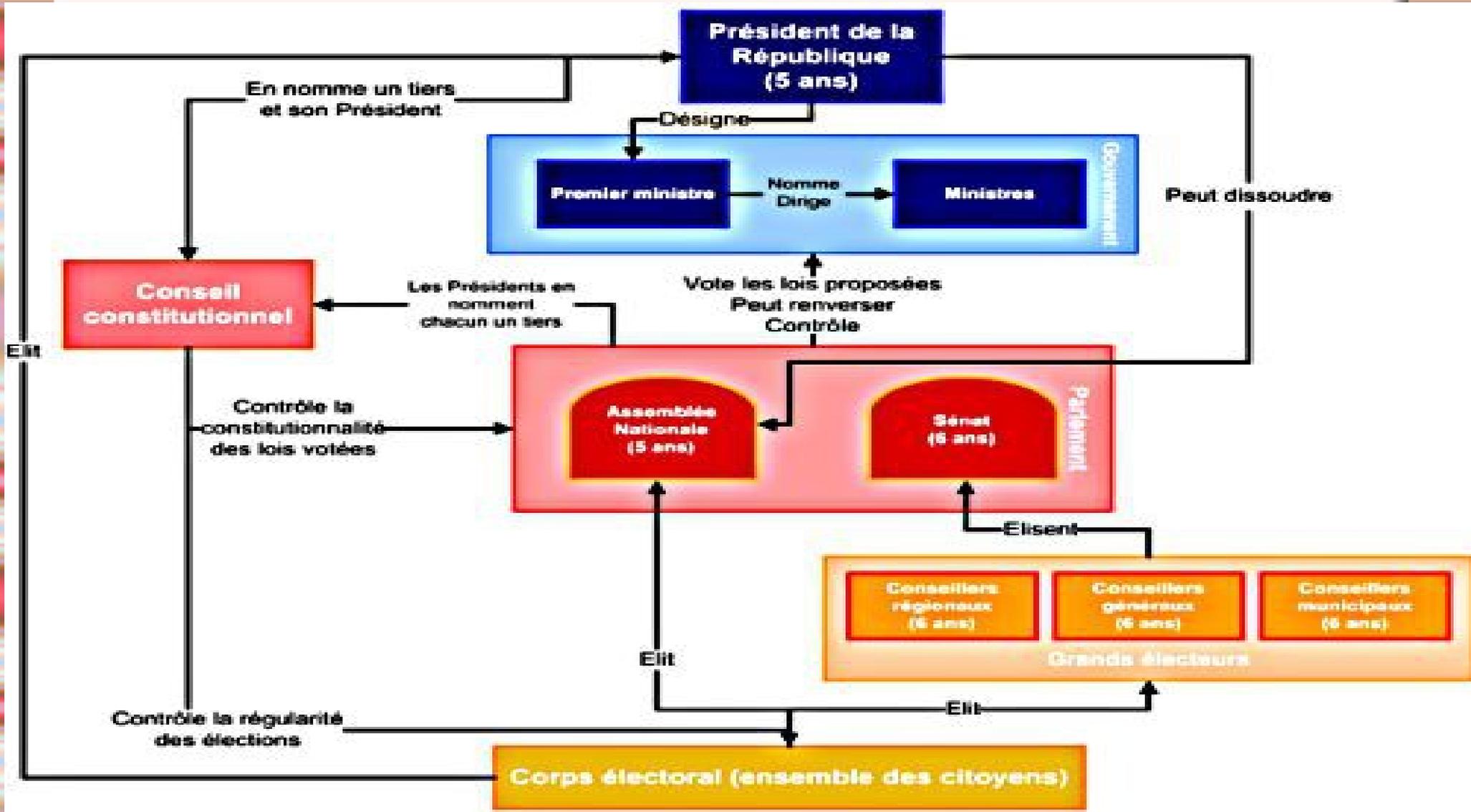
Dès la naissance de la Ve République, le texte constitutionnel a consacré la diversité des rôles et des prérogatives du Premier ministre. La fonction première du Premier ministre consiste à diriger l'action du gouvernement.

Cette responsabilité, affirmée par l'article 21 de la Constitution d'octobre 1958, donne bien évidemment au chef du gouvernement une dimension politique éminente. Son intervention se situe d'ailleurs à tous les niveaux de l'action gouvernementale : nomination des membres de l'équipe gouvernementale, définition des objectifs, impulsion, coordination, prise de décision, suivi de l'exécution de la politique gouvernementale. Politiquement, le Premier ministre incarne aux yeux de tous l'action collective du gouvernement.

Pour pouvoir gouverner, le Premier ministre doit donc impérativement bénéficier de la confiance de la majorité parlementaire. C'est pourquoi le président de la République, qui nomme le Premier ministre, ne peut désigner à ce poste qu'une personnalité de la même sensibilité politique que la majorité des députés.



Le Pouvoir Législatif





Le Pouvoir Législatif



Le Palais Bourbon

Le député est élu pour 5 ans
au suffrage universel direct



Le Pouvoir Législatif

Le mandat du député

L'Assemblée nationale réunit 577 députés élus pour cinq ans dans le cadre de 555 circonscriptions en métropole et 22 circonscriptions outre-mer. Chaque député, bien qu'élu dans un cadre géographique déterminé, est le représentant de la Nation tout entière. Ainsi, à l'Assemblée nationale et dans sa circonscription, chaque député agit et parle au nom de l'intérêt général et non pas au nom d'un parti politique, d'un groupe d'intérêt ou d'une région.

Pendant la session ordinaire, qui depuis la révision de la Constitution de 1995 s'étend du début d'octobre à la fin juin, les députés siègent en séance publique dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Ils peuvent également siéger en session extraordinaire sur convocation du Président de la République. Les séances publiques marquent les temps forts du travail du député, mais elles n'en représentent qu'une petite partie. En effet, chaque député est membre d'une commission permanente et d'une seule. Il peut aussi être membre d'une délégation ou d'un office parlementaire. Ces divers organes tiennent chacun plusieurs réunions par semaine.



Le Pouvoir Législatif



Le Palais du Luxembourg



Le sénateur est élu pour 6 ans
au suffrage indirect
par les « grands électeurs



Le Pouvoir Législatif

Le Sénat est composé de 343 Sénateurs. Ils sont élus au suffrage universel indirect pour 6 ans par un collège électoral composé de députés, conseillers régionaux et généraux, délégués de conseils municipaux ou leurs suppléants.

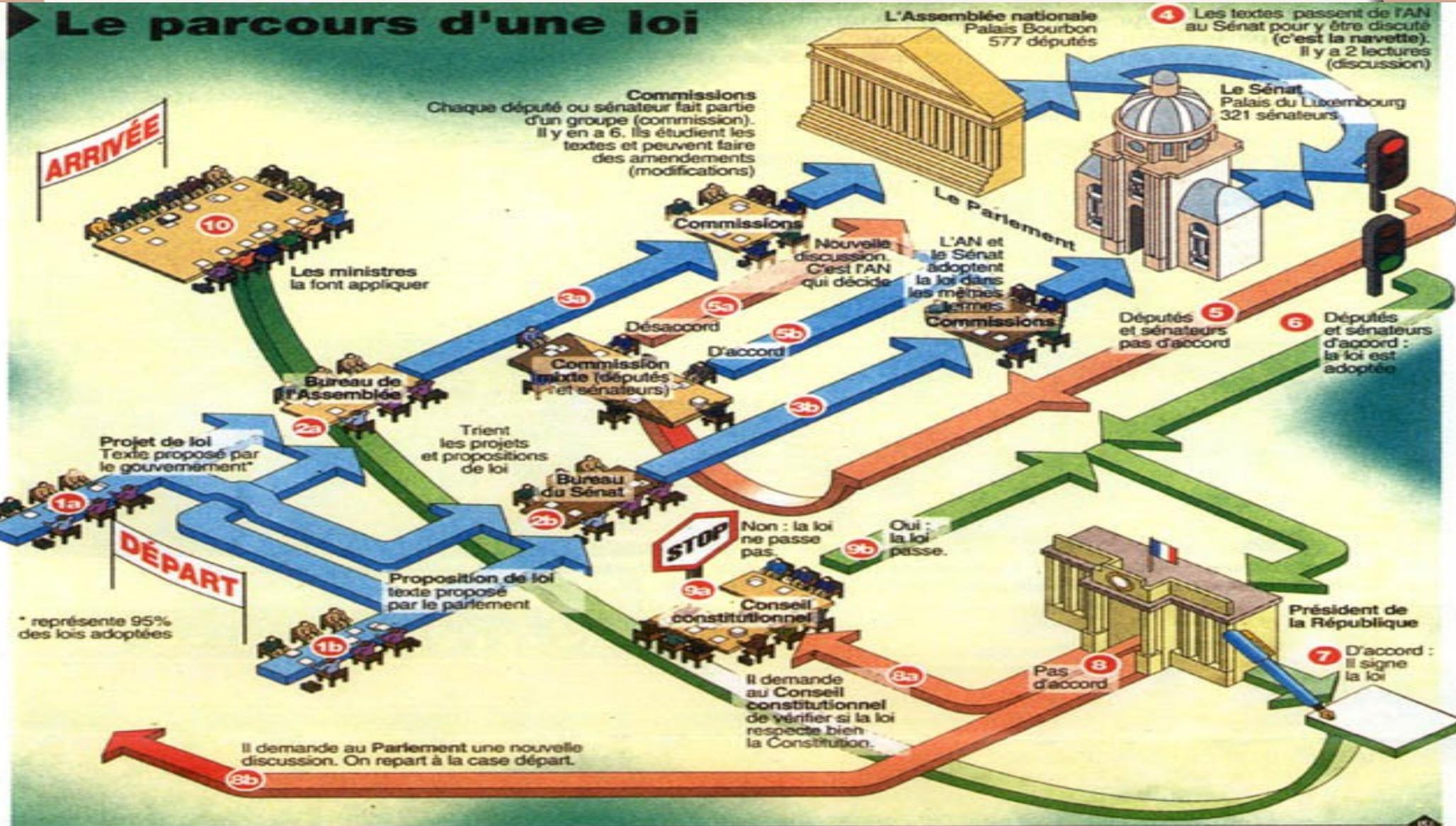
Les Sénateurs ont les mêmes pouvoirs législatifs que les Députés (initiative législative et vote des projets de propositions de lois) sauf en cas de désaccord; les députés ont en effet le dernier mot sauf pour certaines lois particulières qui nécessitent l'accord du Sénat (lois constitutionnelles et lois organiques concernant le Sénat).

En outre, en application de l'article 24 de la Constitution, le Sénat "assure la représentation des collectivités territoriales de la République".

Enfin, en matière de contrôle, le sénateur dispose des mêmes pouvoirs que le député, mais ne peut mettre en cause la responsabilité du gouvernement. En contrepartie, le Sénat ne peut être dissout.



Le Pouvoir Législatif





Le pouvoir judiciaire

Les juridictions en France

Cassation

Cour de cassation

Conseil d'État

Autre cour d'assises

Cour d'appel

Cour administrative d'appel

A
P
P
E
L

Cour d'assises

Crimes

Tribunal correctionnel

Délits

Tribunal de police

Contraventions

Tribunal pour enfants

Tribunal de grande instance

Tribunal d'instance

Tribunaux spécialisés

- Tribunal de commerce
- Conseil des Prud'hommes
- Tribunal des affaires de Sécurité Sociale

Tribunal administratif

1
e
r

J
U
G
E
M
E
N
T

Justice pénale

Punir les auteurs d'infractions

Justice Civile

Juger les litiges entre personnes privées

Justice Administrative

Juger les litiges entre personnes privées et collectivités publiques

ORDRE JUDICIAIRE

ORDRE JUDICIAIRE

ORDRE ADMINISTRATIF